

REPUBLIQUE TUNISIENNE

**Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**

SERVICES DE CONSULTANTS

Manifestations d'intérêt AO N°29/2018

**« Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création de
l'Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée »**

Le Gouvernement Tunisien a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer l'étude de faisabilité pour la création de l'Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM), au titre du fonds d'Etudes et de renforcement des capacités (FERC)

Le projet de la création d'une Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM) est construit sur une communauté d'intérêts réciproques Nord/Sud. Ce projet a pour objet de répondre aux besoins du tissu socio-économique tunisien, français et africain, et d'œuvrer en tant que plateforme régionale à la formation de personnel qualifié pour l'Afrique sub-saharienne en faveur notamment des entreprises tunisiennes implantées sur le sous-continent.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique se propose de mobiliser une assistance technique spécialisée externe et de recourir aux services d'un cabinet de consultation pour réaliser une étude visant à analyser la faisabilité technico-économique, juridique, institutionnelle et organisationnelle, environnementale et socioculturelle du projet de la création de l'UFTAM.

Cette étude fera suite à une première étude de préfiguration actuellement en cours et dont les résultats seront disponibles préalablement au lancement de l'étude de faisabilité dont fait l'objet l'appel à manifestation d'intérêt ici présent.

L'étude de faisabilité permettra d'affiner et consolider les différents aspects relatifs au positionnement de la nouvelle université dans son environnement économique en particulier du point de vue des profils à former en liaison avec les besoins en compétence des entreprises et du tissu économique tunisien plus globalement, afin de rechercher un haut niveau d'employabilité des diplômés délivrés par l'UFTAM, de la recherche à développer et plus généralement de l'interaction à privilégier avec

les partenaires potentiels en Tunisie et à l'étranger, en particulier dans les industries innovantes.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, désigné par la suite « MESRS » est le maître d'œuvre de cette prestation.

Suite à une première étude de préfiguration, cette étude d'analyse et de faisabilité du projet consiste en 2 phases :

- une première phase visant à identifier les formations répondant aux besoins des acteurs économiques en Tunisie et en Afrique Sub-Saharienne et non couvertes par les acteurs d'enseignement supérieur tunisiens.
- La seconde phase consistera à réaliser la faisabilité complète du projet dans toutes ses dimensions (projet pédagogique, modalités de partenariat, forme juridique, plan de financement, modèle économique, etc.).

La mission du soumissionnaire s'inscrit dans ce cadre, et aura pour objet :

1. Réalisation d'une étude de marché: les principales activités sont les suivantes :

- Valider l'adéquation du projet tel que défini dans l'étude de préfiguration avec les priorités stratégiques du MESRS tunisien, notamment eu égard à la question de l'employabilité des diplômés ;
- Analyser les besoins en compétences et formations des entreprises tunisiennes et d'Afrique Sub-Saharienne ;
- Réaliser un diagnostic territorial de l'environnement économique de la future université, de ses évolutions et de ses perspectives ;
- Analyser l'offre de formations correspondant aux filières et types de diplômes identifiés suite à l'étude de préfiguration et à l'étude des besoins de l'environnement économique ;
- Evaluer l'attractivité de la Tunisie en tant que plateforme de formation ouverte sur l'Afrique Sub-Saharienne.
- Analyser l'intérêt d'un regroupement de formations sur des disciplines variées et construites par divers établissements au sein d'une université tuniso-française ;
- Effectuer une revue de benchmark couvrant les bonnes pratiques et leçons tirées de la mise en place des universités françaises à l'étranger, ainsi qu'une revue des projets d'universités internationales engagés en Tunisie (notamment l'université tuniso-allemande).

Phase 2 : Réalisation d'une étude de faisabilité : Sur la base des résultats de l'étude de la Phase 1 ci-dessus mentionnée, la seconde phase consistera à préciser le contenu et le cadrage du projet et ses modalités de mise en œuvre. Il s'agit principalement de :

- Identifier les formations à mettre en place en cohérence avec les partenaires académiques impliqués dans le projet (suite à l'étude de préfiguration);
- Evaluer les enjeux réglementaires associés à la création d'un nouvel établissement (accréditation de l'établissement, reconnaissance des diplômes, homologation des programmes de formation, etc.) ;
- Définir le positionnement stratégique de l'UFTAM et ses avantages concurrentiels ;
- Analyser la gouvernance appropriée pour l'UFTAM permettant d'assurer l'équilibre des intérêts des différentes parties prenantes, la bonne gestion de l'établissement et la qualité des formations ;
- Appuyer à la définition de la politique RH de l'établissement (effectif enseignants, matières d'enseignement, niveau de diplôme, compétences, nationalités, etc.);
- Proposer une ébauche de charte d'établissement et de cahier des charges auxquels devraient répondre les formations à mettre en place ;
- Proposer un plan d'investissement détaillé des besoins prioritaires à court, moyen et long terme ;
- Déterminer la structure juridique adaptée au projet en favorisant les solutions permettant de garantir une autonomie financière maximale et la participation d'acteurs tant publics que privés ;
- Définir le business model de l'Université: il s'agit principalement de définir les sources de financement, d'analyser le modèle économique et de construire un business plan à 10 ans ;
- Proposer un plan d'actions pour la mise en œuvre du projet, ainsi qu'un chronogramme indicatif ;
- Identifier les problèmes potentiels/risques de toute nature, liés à la mise en œuvre du programme, auxquels les bénéficiaires et les autres parties prenantes pourraient se trouver confronté;
- Proposer la structuration du cadre logique du projet ;
- Identifier les indicateurs d'impacts et leur mesure.

Le volume global de cette mission est estimé à 125 hommes jours (H/J).Les délais pour l'exécution de la mission sont fixés à cinq(05) mois.

Le MESRS invite les soumissionnaires à soumettre leur manifestation d'intérêt par écrit, constituée des pièces suivantes :

- **Formulaire 1** : Fiche d'identification du bureau d'études et de conseil,

- **Formulaire 2** : Références financières et effectif du personnel permanent (au cours des trois dernières années),
- **Formulaire 3** : Références techniques réalisées ou en cours de réalisation durant les 05 dernières années dans des projets similaires (au moins deux références) concernant (i) l'élaboration d'études de faisabilité, (ii) l'analyse économique pour les besoins de l'éducation tertiaire;(iii) le système de l'enseignement supérieur en Tunisie ,
- Tout autre document qui pourra servir pour la présentation du bureau.

Afin de confirmer leur éligibilité à un financement de l'AFD, les soumissionnaires devront joindre à leurs candidatures la Déclaration d'Intégrité (en annexe à ce document) dûment signée.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se porter candidat en tant que groupement ou individuellement et doivent produire les informations montrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser la présente mission à ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires à la mission durant les dix dernières années.

Le MESRS dressera une liste restreinte d'environ six candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera le Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt devront être expédiées en quatre exemplaires papier (un original et trois copies) et une copie numérique (format Word) sous enveloppe cachetée accompagnée d'une déclaration d'intégrité signée et paraphée dans toutes les pages (à télécharger sur le lien suivant :

http://www.oapi.int/Ressources/pampig/Annexe_AMI_PAMPIG2.pdf

L'enveloppe doit porter obligatoirement la mention :

"Ne pas Ouvrir"

Manifestation d'intérêt- AO N° 29/2018

"Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création de l'Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM)"

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées par voie postale recommandée ou par rapide poste au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à l'adresse ci-dessous, ou déposée directement au bureau d'ordre central du MESRS contre récépissé et ce au plus tard **le jeudi 11 octobre 2018 à 12H00**. Passé

ce délai, aucune offre ne sera prise en considération (le cachet du bureau d'ordre central du MESRS faisant foi). Le bureau d'ordre central est ouvert à partir de 08H30.

La date d'ouverture des dossiers de candidature sera **le jeudi 11 octobre 2018 à 14H00.**

<p style="text-align: center;">République Tunisienne Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) La Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI) SERVICES DE CONSULTANTS Manifestations d'intérêt AO N° 29/2018 « Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création de l'Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM) » Avenue Ouled Haffouz - 1030 Tunis Bureau d'ordre central Tél : 71 847 772 Fax : 71 791 424 Email: coopint@mes.rnu.tn</p>
